

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: ECOPRO CAFARDS

Type(s) de produit: TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro de l'autorisation: FR-2017-0101

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0015868-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques	4
4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	4
4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les	4
4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son	4
4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans	4
4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques	5
4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	6
4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les	6
4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son	6
4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans	6
4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques	7
4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	7
4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les	7
4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son	8
4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans	8
5. Conditions générales d'utilisation	8
5.1. Consignes d'utilisation	8
5.2. Mesures de gestion des risques	8

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers	8
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	8
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales	9
6. Autres informations	9

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

ECOPRO CAFARDS

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Laboratorios Econovar S.L.
	Adresse	C/Muntaner 179 08036 Barcelona Espagne
Numéro de l'autorisation	FR-2017-0101	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0015868-0000	
Date de l'autorisation	12/12/2017	
Date d'expiration de l'autorisation	29/08/2022	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	MYLVA S.A.
Adresse du fabricant	VIA AUGUSTA, 48 08006 BARCELONE Espagne
Emplacement des sites de fabrication	C/ SANT GALDERIC, 23 POLÍGONO INDUSTRIAL PONENT 08395 SANT POL DE MAR - BARCELONE Espagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	37 - Imidaclopride
Nom du fabricant	BAYER SAS
Adresse du fabricant	16 RUE JEAN-MARIE LECLAIR CP 106 69266 LYON CEDEX 09 France
Emplacement des sites de fabrication	16 RUE JEAN-MARIE LECLAIR CP 106 69266 LYON CEDEX 09 France

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Imidaclopride	(2E)-1-[(6-chloropyridin-3-yl) methyl]-N-nitroimidazolidin-2-imine	Substance active	138261-41-3	428-040-8	2.15

2.2. Type de formulation

Appât en gel (prêt à l'emploi)

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Très toxique pour les organismes aquatiques.
 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 Contient de la 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one et 2-octyl-1,2-thiazol-3-one. Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

Tenir hors de portée des enfants.
 Lire l'étiquette avant utilisation.
 Éviter le rejet dans l'environnement.
 Recueillir le produit répandu.
 Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Application de gouttes de gel via l'utilisation de seringue par les non-professionnels

Type de produit	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Application ciblée en intérieur dans les fissures et crevasses.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Blattella germanica-Blatte germanique-Nymphes Insectes Blattella germanica-Blatte germanique-Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs) Blatta orientalis-Blatte orientale-Nymphes Insectes Blatta orientalis-Blatte orientale-Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs) Periplaneta Americana-Blatte américaine-Nymphes Insectes Periplaneta Americana-Blatte américaine-Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs)
Domaine d'utilisation	Intérieur Application ciblée en intérieur dans les fissures et crevasses.
Méthode(s) d'application	Application de manière ciblée d'appât par gouttes de gel dans des crevasses et fissures à l'aide d'une seringue. - Application de manière ciblée d'appât par gouttes de gel dans des crevasses et fissures à l'aide d'une seringue.
Taux et fréquences d'application	Appliquer en gouttes de 0,04 g Blatte germanique : faible infestation : 0,12 g/m ² (3 gouttes) forte infestation : 0,16 g/m ² (4 gouttes) Blatte orientale et blatte américaine : faible infestation : 0,16 g/m ² (4 gouttes) forte infestation : 0,24 g/m ² (6 gouttes) - 0 - Appliquer en gouttes de 0,04 g <u>Blatte germanique :</u> faible infestation : 0,12 g/m ² (3 gouttes) forte infestation : 0,16 g/m ² (4 gouttes) <u>Blatte orientale et blatte américaine :</u> faible infestation : 0,16 g/m ² (4 gouttes) forte infestation : 0,24 g/m ² (6 gouttes) <u>Fréquence d'application lors d'un traitement :</u> 1 application sur 4 semaines. Ne réappliquer le produit qu'une seule fois si l'infestation persiste. Ne pas appliquer plus de 12 gouttes par maison.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

Seringues en LDPE de 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 g.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Appliquer le produit biocide de manière ciblée uniquement dans les fissures et crevasses derrière les meubles ou appareils ménagers. Le produit ne doit pas être utilisé sur des surfaces accessibles.
Ne pas appliquer sur le bois ou les surfaces poreuses.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Eviter le contact avec les surfaces traitées.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Le produit ne doit pas être appliqué dans des zones accessibles aux enfants.
Ne pas appliquer le produit sur des surfaces qui pourraient être en contact avec les animaux ou avec les denrées ou les boissons destinées à la consommation humaine ou à l'alimentation des animaux de rente.
Appliquer dans des zones difficilement accessibles, non susceptibles d'être lavées et totalement à l'abri de l'eau.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Application de gouttes de gel via l'utilisation de seringue ou de cartouche

Type de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Application ciblée en intérieur dans les fissures et crevasses.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Blattella germanica-Blatte germanique-Nymphes Insectes</p> <p>Blattella germanica-Blatte germanique-Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs)</p> <p>Blatta orientalis-Blatte orientale-Nymphes Insectes</p> <p>Blatta orientalis-Blatte orientale-Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs)</p> <p>Periplaneta Americana-Blatte américaine-Nymphes Insectes</p> <p>Periplaneta Americana-Blatte américaine-Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs)</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Application ciblée en intérieur dans les fissures et crevasses.</p>
Méthode(s) d'application	<p>Application de manière ciblée d'appât par gouttes de gel dans des crevasses et fissures à l'aide d'une seringue ou d'une cartouche. -</p> <p>Application de manière ciblée d'appât par gouttes de gel dans des crevasses et fissures à l'aide d'une seringue ou d'une cartouche.</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Appliquer en gouttes de 0,04 g Blatte germanique : faible infestation : 0,12 g/m² (3 gouttes) forte infestation : 0,16 g/m² (4 gouttes) Blatte orientale et blatte américaine : faible infestation : 0,16 g/m² (4 gouttes) forte infestation : 0,24 g/m² (6 gouttes) - 0 - Appliquer en gouttes de 0,04 g</p> <p><u>Blatte germanique :</u> faible infestation : 0,12 g/m² (3 gouttes) forte infestation : 0,16 g/m² (4 gouttes)</p> <p><u>Blatte orientale et blatte américaine :</u> faible infestation : 0,16 g/m² (4 gouttes) forte infestation : 0,24 g/m² (6 gouttes)</p> <p><u>Fréquence d'application lors d'un traitement :</u> 1 application sur 4 semaines. Ne réappliquer le produit qu'une seule fois si l'infestation persiste. Ne pas appliquer plus de 12 gouttes par maison.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Industriel</p> <p>Professionnel qualifié</p> <p>Professionnel</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Seringues en LDPE de 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 g</p> <p>Cartouches en LDPE de 15, 20, 30, 35, 40 et 50 g</p>

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Appliquer le produit biocide de manière ciblée uniquement dans les fissures et crevasses derrière les meubles ou appareils ménagers. Le produit ne doit pas être utilisé sur des surfaces accessibles.
Ne pas appliquer sur le bois ou les surfaces poreuses.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Eviter le contact avec les surfaces traitées.
Porter des gants pendant l'application.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Le produit ne doit pas être appliqué dans des zones accessibles aux enfants.
Ne pas appliquer le produit sur des surfaces qui pourraient être en contact avec les animaux ou avec les denrées ou les boissons destinées à la consommation humaine ou à l'alimentation des animaux de rente.
Appliquer dans des zones difficilement accessibles, non susceptibles d'être lavées et totalement à l'abri de l'eau.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Application du gel dans des boîtes d'appâts

Type de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Intérieur

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Blattella germanica-Blatte germanique-Nymphes|Insectes
Blattella germanica-Blatte germanique-Adultes|insectes, mammifères (exemple: rongeurs)
Blatta orientalis-Blatte orientale-Nymphes|Insectes
Blatta orientalis-Blatte orientale-Adultes|insectes, mammifères (exemple: rongeurs)
Periplaneta Americana-Blatte américaine-Nymphes|Insectes
Periplaneta Americana-Blatte américaine-Adultes|insectes, mammifères (exemple:

	rongeurs)
Domaine d'utilisation	Intérieur Intérieur
Méthode(s) d'application	Application de boîtes d'appâts - Application de boîtes d'appâts.
Taux et fréquences d'application	Faible infestation: 2 stations d'appât par pièce (5 g / 22m ²) Forte infestation : 4 stations d'appât par pièce (10 g / 22m ²) - 0 - Faible infestation: 2 stations d'appât par pièce (5 g / 22m ²) Forte infestation : 4 stations d'appât par pièce (10 g / 22m ²) <u>Fréquence d'application lors d'un traitement :</u> 4 semaines après le début du traitement, les boîtes d'appât doivent être remplacées par des nouvelles boîtes d'appâts si l'infestation persiste.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriel Professionnel qualifié Professionnel Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Boîte d'appât en PET contenant 1 - 1,2 - 1,5 - 2 ou 2,5 g de gel.

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisations.

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Les boîtes d'appâts ne doivent pas être ouvertes ou manipulées.
Ne jamais introduire les doigts dans les trous du piège.
A la fin de la campagne de traitement, collecter les boîtes d'appât en vue de leur élimination.
Ne pas disposer les boîtes d'appâts sur des surfaces qui pourraient être en contact avec les animaux ou avec les denrées ou les boissons destinées à la consommation humaine ou à l'alimentation des animaux de rente.

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
Informez le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
Déposer le produit à l'abri des rayons du soleil ou d'une source de chaleur (ex. ne pas le placer sous un radiateur).
Adopter des méthodes de gestion intégrée telle que la combinaison de méthodes de lutte chimique, physique et autres mesures d'hygiène publique, en tenant compte des spécificités locales (conditions climatiques, espèces cibles, conditions d'usage, etc).
Alterner les produits contenant des substances actives ayant des modes d'action différents.

5.2. Mesures de gestion des risques

Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques ou ne pas appliquer dans les zones déjà traitées avec un autre insecticide.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

En cas de contact avec la peau : laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (comme les insectes morts), dans un circuit de collecte approprié.
A la fin de la campagne de traitement, collecter les boîtes d'appât en vue de leur élimination.
Ne pas rejeter le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (égout, toilettes...) ou dans les systèmes d'évacuation des eaux.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de vie : 2 ans.
- Stocker dans l'emballage commercial.
- Garder l'emballage fermé dans un endroit sec, frais et ventilé.
- Protéger du gel.

6. Autres informations

Le produit contient une substance amérisante.